

**FORMULAIRE DE PROCURATION**

**POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

**DU 15 JUIN 2020 A 16 HEURES**

Ce formulaire de procuration doit parvenir à la Société au plus tard le 11 juin 2020 à minuit par courrier ordinaire, par courrier électronique ou par fax de la manière suivante :

(1) Envoi par courrier postal  
L'original de ce formulaire signé doit être envoyé à  
Compagnie Financière de Neufcour SA  
Rue Churchill, 26  
4624 Romsée

ou

(2) Envoi par e-mail  
Une copie de l'original signé de ce formulaire doit être envoyée à  
[roseline.thirion@neufcour.com](mailto:roseline.thirion@neufcour.com)

ou

(3) Envoi par fax  
Une copie de l'original signé de ce formulaire doit être faxée au numéro : 04/358 23 83

## **PROCURATION**

(en vertu de l'article 7 :143 du Code des sociétés et associations et  
de l'article 6 de l'A.R. de pouvoirs spéciaux du 9 avril 2020)

Le (La) soussigné (e)

Nom – Prénom / Nom de la société, forme juridique :	
Domicile / siège social :	

Titulaire de \_\_\_\_\_ actions nominatives (¹¹)(  
\_\_\_\_\_ actions dématérialisées (¹)

agissant en qualité d'actionnaire de la société anonyme « Compagnie Financière de Neufcour » ayant son siège social à 4624 Romsée, rue Churchill, 26, immatriculée au Registre des Personnes Morales sous le n° BE 0457.006.788, désigne, par la présente, en qualité de Mandataire :

Madame Roseline Thirion, assistante de direction de la SA Compagnie Financière de Neufcour, faisant élection de domicile au siège de la société

Pour pouvoir assister à l'Assemblée générale, les personnes physiques agissant en qualité de mandataire doivent pouvoir justifier de leur identité et les représentants des personnes morales doivent joindre à la présente les documents établissant leur qualité d'organe ou de mandataire spécial.

A qui il/elle donne tous pouvoirs aux fins de le/la représenter en tant qu'actionnaire lors de l'assemblée générale ordinaire de la S.A. Compagnie Financière de Neufcour qui se tiendra le **lundi 15 juin 2020 à 16 heures** au siège social de la société à 4624 Romsée, rue Churchill, 26.

Conformément à l'article 7 :144 du Code des sociétés et associations, des instructions sont données pour l'exercice du droit de vote concernant les différents points figurant à l'ordre du jour.

Le mandataire pourra prendre part à toutes délibérations, discussions, votes, résolutions, signer tous procès-verbaux ou liste de présence, il pourra assister à toutes assemblées subséquentes avec le même ordre du jour en cas d'ajournement ou prorogation, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution de son mandat.

Le mandataire votera au nom du (de la) soussigné (e) conformément aux instructions de vote indiquées ci-dessus. A défaut d'instructions de vote pour l'une ou l'autre proposition, le mandataire devra s'abstenir de voter pour le(s) point(s) de l'ordre du jour concerné(s).

---

(¹) Merci de distinguer par type d'actions et/ou de biffer les mentions inutiles

### **Ordre du jour de l'AGO du 15 juin 2020 et instructions de vote**

1. **Rapport de Gestion** pour les comptes annuels statutaires et pour les comptes consolidés de l'exercice 2019, combiné à la **Déclaration de gouvernement d'entreprise** de la société.  
 Prise de connaissance.

#### **2. Approbation du rapport de rémunération**

L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération tel qu'il figure dans le rapport de gestion.

Instructions de vote (2):	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION
---------------------------	--------------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------	------------

3. **Rapports du Commissaire** pour les comptes annuels statutaires et pour les comptes consolidés de l'exercice 2019.  
 Prise de connaissance

#### **4. - Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2019 et affectation du résultat**

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2019 et l'affectation du résultat.

Instructions de vote (2):	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION
---------------------------	--------------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------	------------

**- Communication des comptes consolidés au 31 décembre 2019.** Prise de connaissance

#### **5. Décharge aux administrateurs**

Par votes séparés, l'assemblée générale donne décharge à chacun des administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 :

- Valloo Consult SRL, représentée par M. Jacques Janssen

Instructions de vote (2):	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION
---------------------------	--------------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------	------------

- Madame Nathalie Galand

Instructions de vote (2):	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION
---------------------------	--------------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------	------------

- Management Science Consulting SRL, représentée par M. Thierry Houben

Instructions de vote (2):	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION
---------------------------	--------------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------	------------

- Monsieur Didier Gevers

Instructions de vote (2):	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION
---------------------------	--------------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------	------------

- Madame Vinciane Laplanche

Instructions de vote (2):	OUAI	NON	ABSTENTION
---------------------------	------	-----	------------

- Somabri SRL, représentée par M. Marc Brisack

Instructions de vote (2):	OUAI	NON	ABSTENTION
---------------------------	------	-----	------------

## 6. Décharge au Commissaire

L'assemblée générale donne décharge au Commissaire, la SC RSM Réviseurs d'entreprises-Bedrijfsrevisoren, représenté par Monsieur Bernard de Grand Ry et Monsieur Jean-François Nobels pour l'exécution de son mandat pendant l'exercice 2019.

Instructions de vote : (2)	OUAI	NON	ABSTENTION
----------------------------	------	-----	------------

## 7. Désignation du mandat du commissaire

L'assemblée générale approuve le choix du commissaire désigné par le Comité d'Audit, le mandat aura une durée de 3 ans, venant à échéance à l'assemblée générale de 2023, pour des émoluments annuels maximum de 13.200 € (HTVA) pour les comptes sociaux et 14.300 €(HTVA) pour les comptes consolidés en IFRS.

Instructions de vote : (2)	OUAI	NON	ABSTENTION
----------------------------	------	-----	------------

Le mandataire est autorisé à voter sur les sujets nouveaux à traiter qui seraient inscrits à l'ordre du jour en vertu de l'article 7 : 130 du Code des Sociétés et Associations : (3) OUI / NON

Fait à ..... , le ..... 2020

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

Document à renvoyer au plus tard pour le 11 juin 2020

### **FORMULAIRE DE DEMANDE DE MODALITES DE CONVOCATION**

La Compagnie Financière de Neufcour respecte la législation sur la vie privée et notamment le nouveau règlement européen sur les données personnelles (GDPR) entré en vigueur le 25 mai 2018.

La Compagnie Financière de Neufcour ne collecte que les données qui lui sont communiquées par vos soins et qui sont nécessaires à l'exécution des obligations de la société envers ses actionnaires.

Les données personnelles sensibles (par ex. votre numéro de compte) sont toujours traitées de manière confidentielle et ne sont jamais divulguées.

Des mesures de sécurité dans le traitement de vos données sont utilisées pour les protéger contre tout accès, utilisation, perte ou divulgation non autorisés.

Vous pouvez à tout moment demander la consultation des données personnelles vous concernant traitées par la Compagnie Financière de Neufcour et éventuellement demander la correction ou la suppression des données inexactes ou incomplètes à l'adresse : [roseline.thirion@neufcour.com](mailto:roseline.thirion@neufcour.com).

Dans ce cadre, nous vous demandons de bien vouloir **confirmer vos données en nous renvoyant le formulaire ci-après dûment rempli** à :

**Compagnie Financière de Neufcour S.A., rue Churchill, 26 à 4624 Romsée**  
**[roseline.thirion@neufcour.com](mailto:roseline.thirion@neufcour.com)**

Je soussigné(e) :

Nom + Prénom : .....

- Accepte de recevoir à l'avenir les convocations aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Compagnie Financière de Neufcour, ainsi que les documents annexes (liens vers le site internet de la société) par courrier électronique en lieu et place d'un courrier ordinaire (mentionner votre e-mail ci-dessous, svp) ;
- Souhaite encore recevoir les convocations aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Compagnie Financière de Neufcour, ainsi que les documents annexes par courrier ordinaire.

Je coche une des deux formules qui sera à appliquer par la Compagnie Financière de Neufcour jusqu'à révocation de ma part.

### **Coordonnées à compléter**

Adresse pour le courrier :

Rue + numéro : .....

Code postal et ville : .....

Adresse e-mail : .....

Tél. et/ou GSM : .....